

dit le postillon auquel il s'adressait, s'il faisait jour, nous jurerions d'ici les murs de la ville."

En effet, quelques lumières scintillaient au fond de la route et il dit au postillon :

"Il faut le transporter à Cassel," reprit M. de Lourmel.

Le chevalier fut de l'avis de son ami. Laffeur et Sylvain, malgré leur répugnance à toucher les vêtements de l'inconnu, durent le transporter dans la berline. Oh lui fit une sorte de lit avec les couvertures, d'Acigny donna sa douillette pour l'envelopper, et le cortège se remit en route, augmenté du barbét qui galopait à la portière.

Une berline à quatre chevaux, suivie d'une chaise contenant deux valets de chambre, l'excellente recommandation auprès de meister Hanser, propriétaire de l'hôtel des Trois-Rois, le meilleur de Cassel, il mit tout son monde sur pied, se contentant d'être dérangé dans son sommeil en pensant à la dépense que feraient les voyageurs. Il accourut au devant d'eux, le sourire sur les lèvres.

Les deux valets de chambre, sur l'ordre de leur maître, descendirent la malade et la portèrent près de la cheminée dans la salle commune. Pendant ce temps, M. de Lourmel s'adressant à l'hôte, ordonnait de rallumer le feu, qui était presque éteint, de faire chauffer un bouillon, et de préparer la meilleure chambre.

Mais l'hôtelier avait déjà remplacé le sourire par une grimace. Il se pencha en face du comte en croissant ses petits bras sur sa vaste poitrine, et répondit assez aisément :

"Du bouillon, je n'en ai pas, et si vous n'en faut en trouver ailleurs."

Par exemple, dit meister Hanser en prenant son air le plus majestueux, si vous croyez que je vais réveiller tout Cassel pour cette course, oh ! que non pas !

M. de Lourmel, allait rappeler un apothicaire à la politesse, le chevalier, plus prompt, saisit meister Hanser au collet, et lui montrant un jonc à pomme d'or qu'il tenait à la main :

"Drôle, si tu n'as pas de bouillon, moi, j'ai une canne, et je la casserai sur tes épaules."

AVIS DES ÉDITEURS

M. H. Hébert ayant donné sa signature comme Imprimeur-Gérant de notre publication, nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que M. B. Bourdeau a bien voulu accepter cette charge.

Toute lettre ou communication devra être adressée au Monsieur.

Montreal, 10 Avril, 1866.

LES FEUILLETON

Paraisant le 15 de chaque mois, Prix de l'abonnement, un an, \$1.00 un numéro, centins.

Les personnes qui désirent souscrire peuvent le faire en adressant le montant de leur abonnement à M. J. Bourdeau, Imprimeur-Gérant, Bureau de Poste, Montréal, ou aux Messieurs suivants, qui sont autorisés à recevoir les abonnements :

- M. Z. Chapeleau Libraire, Rue Notre-Dame, Montréal.
- M. T. E. Roy, No. 8 Rue St. Joachim, Haute-Ville, Québec.
- M. M. Duchesneau, St. Jérôme.
- M. Cyriac Chaput, L'Assomption.
- M. A. Tétrault, Rivière-du-Loup.
- M. Charles Royer, Trois-Rivières.
- M. J. Bourguignon, St. Jean.
- M. A. Derome, Joliette.
- M. A. Cadieux, Maranes.
- M. C. Thérien, St. Isidore.
- M. N. Dorais, St. Urbain, Premier.
- M. N. Picard, Laprairie.
- M. L. H. Lafleur, Yamaska.
- M. F. X. Collette, Verchères.
- M. G. St. Cyr, Maskinongé.

"Le FEUILLETON" est en vente au dépôt de *Journals* de M. W. Dalton, coin des rues Craig et St. Laurent.

J. B. BOURDEAU, IMPRIMEUR-GÉRANT